

Communiqué de presse

Instruction publique

Un questionnaire envoyé à tous les parents d'enfants de 4 à 12 ans

Priorité à l'accueil parascolaire en Ville du Locle

Consciente des difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés lorsqu'il s'agit de concilier vie professionnelle et vie familiale, la Ville du Locle a inscrit à l'ordre du jour de ses priorités la ferme volonté de renforcer l'accueil parascolaire des enfants. Des lieux d'accueil sont en passe d'ouvrir leurs portes durant les prochains mois alors que d'autres devraient suivre dans les années à venir selon les critères fixés dans la loi cantonale.

La mise en place de ces structures de proximité devra répondre aux besoins des familles tant quantitativement que qualitativement. Dans ce but, un questionnaire a été remis à toutes les familles locloises qui ont des enfants de 4 à 12 ans, questionnaire qui devra être retourné d'ici au vendredi 25 mars. Précisons que les réponses seront analysées de manière confidentielle.

Pour les personnes qui auraient des questions ou des doutes sur les réponses à donner, Loïc Solca, responsable de l'étude, est à disposition au numéro de tél. 079 580 57 89 ou par e-mail loic.solca@he-arc.ch. D'autre part, une permanence est mise en place pour une aide au remplissage du questionnaire. Elle sera ouverte, Av. du Technicum 21, 2^e étage, département de l'Instruction publique, le mercredi 16 mars 2011 de 8h30 à 11h et de 14h à 16h30.

Afin que les résultats de cette étude puissent répondre au plus prêt à la volonté de la population cible, il est bien entendu souhaitable que la majorité des parents réponde à celle-ci.

Le Locle, le 11 mars 2011

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.